

## **COMPTE RENDU CTL du 18/09/2018**

Voir notre liminaire en pièce jointe.

Sur l'ordre du jour :

### **- Concernant la fermeture de l'OPH :**

la décision de fermeture n'appartient pas à la DDFIP mais au donneur d'ordre qui souhaite passer à une comptabilité commerciale...

Les agents impactés par la fermeture ont reçu la visite de RH.

Pour le cadre A+, il bénéficie des garanties liées à une fermeture de poste.

Pour les cadres B :

la personne en détachement rejoindra son service d'origine ;

les autres agents sont invités à faire connaître leurs souhaits pour rejoindre un autre service sur la résidence de Clermont Ferrand (ils seront ALD Clermont filière GP).

Ils peuvent bénéficier de la prime de mobilité fonctionnelle qui dépendra du nombre de jours de formation suivis.

### **- Concernant l'expérimentation du suivi de compétence qui vise les cadres A et A+ des 2 brigades de vérification affectés depuis 5 ans dans le service :**

L'entretien se déroulera en présence de M. PRAT, M. CATELLA et l'agent.

Solidaires a demandé à la direction et obtenu des garanties sur l'absence de compte rendu de l'entretien et l'absence de mention dans le dossier personnel ;

La direction a insisté sur le côté du dialogue, de l'analyse partagée, dans un climat d'échange et de confiance.

Un recours sera toutefois possible devant Mme AMPE en présence d'une personne au choix de l'agent.

SOLIDAIRES a déploré l'absence de rémunération en reconnaissance des compétences.

### **- Concernant le bilan de la campagne IR :**

La réception physique a été globalement du même volume que l'an dernier, avec toutefois un glissement sur la période des déclarations internet.

Pour le renfort à l'accueil : le Directeur a insisté sur la solidarité entre les services et sur l'équité.

En prolongement du sujet, nous devrions entendre à nouveau parler de l'accueil personnalisé sur RDV très prochainement...

La saisie des déclarations a été faite suffisamment en amont pour permettre un calcul des taux du PAS et un bon recouvrement.

Petite info à confirmer : les changements effectués dans les événements de vie du 01 au 05 janvier 2019 sur le portail internet devraient être pris en compte le mois même.

**- concernant le DUERP, le PAP, et le Tableau de Bord de Veille sociale :**

changement de l'assistant de prévention, le nouvel assistant est M. Bourgeade.

Le DUERP et le PAP ont été rénovés afin d'être plus lisibles et de faciliter l'exploitation.

Les incivilités et les agressions sont suivies tout particulièrement par l'équipe de direction. Les victimes sont associées aux suites données à chaque affaire.

Petite info sur les jours mis en CET dans la direction cette année : environ 30 % d'entre eux ont été convertis en espèces sonnantes et trébuchantes.

Les agents qui dépassent les 12h d'écrêtement font l'objet d'un suivi par la direction.

150 collègues sont partis à la retraite au cours des 3 dernières années. Pour le renouvellement au sein du service, il est particulièrement utile que la direction ait connaissance des dates de départ le plus tôt possible.

**- concernant l'expérimentation de l'accueil d'un agent SNCF au sein de la Trésorerie Clermont Métropole Amendes :**

Il existe une réelle problématique du recouvrement des amendes majorées (entre 50 000 et 60 000 par an).

Détachement d'un agent de la SNCF pour une durée de 12 mois renouvelable.

Nous avons posé des questions concernant les habilitations, des réponses devraient nous être fournies lors d'un prochain CTL.

**Divers :**

- la direction a demandé le gel du poste comptable des sites de **Vic le Comte et de Volvic**.

- Le Gestionnaire de File d'Attente de **Berthelot** est actuellement en panne et non réparable ; une solution temporaire va être installée à compter du 19/09/2018. Pour une solution pérenne, vu le coût du matériel, la validation par la Centrale s'impose.

- **Déménagement des Trésoreries au 01/01/2019** : le « nettoyage » est en cours sur une bonne partie des sites.

- Pour les **OTD à la CAF** : le nombre d'habilitations sera limité, la convention n'est pas signée à ce jour.

- Pour les **travaux à Ambert** : la réflexion est en cours pour limiter le nombre de jours de fermeture.

- **Pôle Évaluation Domanial** : les téléphones sont commandés.

- **Service Liaison Rémunération** : augmentation du périmètre au 01/01/2019, déjà pris en compte par une augmentation du personnel + 2 cadres C ce qui a permis de régulariser le surnombre précédent. Le cadre B précédemment détaché à l'OPH devrait rejoindre son service après la fermeture de l'OPH.